11465 - Prier derrière un imam souffrant d’une incapacité

question

Est-il permis à l’imam de prier assis sur une chaise comme suit :il prononce le takbiir de début de prière en se mettent debout puis poursuit sa prière, s’incline et prononce une invocation et se redresse puis prononce le takbiir et mime la prosternation alors qu’il est assis sur la chaise puis il se redresse tout en restant sur la chaise puis il se prosterne puis il prononce le takbiir pour la deuxième rakaa. Celui qui prie sous la direction d’un tel imam ne perd-t-il pas la bénédiction de la prière, même s’il accomplit celle-ci normalement?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis à l’imam de diriger la prière pour les gens selon la modalité indiquée dans la question, comme il lui est permis aussi de le faire en étant assis. C’est l’avis des imams Abou Hanifa, Ach-Chafi’i et Ahmed (Puisse Allah leur accorder Sa Miséricorde).

L’état des priants dépend de celui de leur imam :

Le premier cas : Si l’imam commence la prière en étant assis, ceux qui sont derrière lui doivent alors prier assis également.

Les preuves relatives au premiers cas sont :

1. Aicha, mère des croyants (Qu’Allah soit satisfait d’elle) a rapporté que : « Le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) pria chez lui alors qu’il était malade. Il pria assis. Les gens priant sous sa direction sont restés debout. Il leur fit alors signe de s’asseoir. À la fin de la prière, il leur dit : “L’imam n’a été institué que pour être suivi. Quand il s’incline, inclinez-vous et quand il se redresse, redressez-vous ; et s’il prie assis, priez alors assis.” »

(Rapporté par Al-Boukhari, chapitre sur l'appel à la prière, 657).

2. D'après Anas ibn Malek (Qu'Allah soit satisfait de lui) : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) monta un jour à cheval et il en tomba. Son côté droit fut alors écorché. Il dirigea l'une des prières en étant assis, et nous priâmes derrière lui assis. Lorsqu'il eut terminé, il dit : « L'imam n'a été institué que pour être suivi. S'il prie debout, priez debout ; quand il s'incline, inclinez-vous ; et quand il se redresse, redressez-vous ; lorsqu'il dit *"Sami'a Allahou liman hamidah"* (Allah entend celui qui Le loue) dites *"Rabbana walaka Al-Hamd"* (Ô Notre Seigneur, Tu es digne de louange) ; s'il prie debout, priez debout ; et s'il prie assis, alors priez tous assis." » (Rapporté par Al-Boukhari, chapitre sur l'appel à la prière, 648).

Le deuxième cas : Si l'imam commence la prière debout, avant de se retrouver dans une situation qui l'oblige à continuer la prière assis, les priants derrière lui, eux, continueront leur prière debout.

Cela s'atteste dans le hadith d'Aicha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit : « Lorsque l'état de santé du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) se dégrada, il demanda : "Les gens ont-ils prié ?" Nous répondîmes : "Non, ils t'attendent, ô Messager d'Allah." Il dit alors : "Mettez-moi de l'eau dans le baquet." Il s'assit et accomplit le Ghusl (bain légal), puis essaya de se relever quand il tomba évanoui. Quand il reprit connaissance, il demanda : "Les gens ont-ils prié ?" Nous répondîmes : "Non, ils t'attendent, ô Messager d'Allah." Il dit alors : "Mettez-moi de l'eau dans le baquet." Il s'assit et accomplit le Ghusl, puis essaya de se relever quand il tomba évanoui. Quand il reprit connaissance, il demanda : "Les gens ont-ils prié ?" Nous répondîmes : "Non, ils t'attendent, ô Messager d'Allah." Il dit alors : "Mettez-moi de l'eau dans le baquet." Il s'assit et accomplit le Ghusl puis essaya de se relever quand il tomba évanoui. Quand il reprit connaissance, il demanda : "Les gens ont-ils prié ?" Nous répondîmes : "Non, ils t'attendent, ô Messager d'Allah." Or les gens sont restés dans la mosquée attendant que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) vienne leur diriger la prière d'*Al-'Icha*. Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) envoya alors quelqu'un dire à Abou Bakr de diriger la prière. L'envoyé alla trouver Abou Bakr et lui dit : " Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui)

t’ordonne de diriger la prière pour les gens.” Abou Bakr, qui était un homme émotif, dit alors : "Ô Omar, dirige la prière pour les gens." Omar lui répondit : "Tu es plus prioritaire que moi pour le faire." Abou Bakr dirigea donc la prière durant ces jours-là. Par la suite, le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) se sentit un peu mieux, alors il sortit, soutenu par deux hommes, dont l'un était Al-’Abbas, pour la prière du Dhohr, alors qu'Abou Bakr était déjà en train de diriger la prière pour les gens.

Quand Abou Bakr l'aperçut, il voulut reculer pour lui laisser la place, mais le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) lui fit signe de rester sur place. Il dit alors à ses deux compagnons : "Asseyez-moi à ses côtés." Ils l'assirent donc à côté d'Abou Bakr.

Abou Bakr priait alors sous la direction du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui), et les gens priaient en suivant la prière d'Abou Bakr. Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) pria assis. » (Rapporté par Al-Boukhari, chapitre : Appel à la prière, 655)

L’argument à tirer de ce hadith réside dans le fait qu’Abou Bakr (Qu’Allah soit satisfait de lui) a commencé la prière avec eux debout. Ensuite le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) est venu le relayer assis, et les Compagnons qui ont prié sous sa direction sont restés debout. Ce qui indique que quand l’imam n’est plus en mesure de continuer la prière debout, ceux qui prient sous sa direction restent debout.

Cela n’entraîne aucune dépréciation de la prière, ni la perte de sa récompense s’il plaît à Allah.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.

Se référer à :

Ahkaamou Al-imamati wa Al-I-itimaami fi As-salati par Al-Mounif, p.112-116.

Fat-h Al-Baari Charh Sahih Al-Boukhari par Ibn Hadjar, vol.2 ; p.174.